

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.351
11 mars 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du Chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 9 mars 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Khiam 1/ : Entre 3 h 20 2/ et 3 h 36 tir d'artillerie par les forces israéliennes à l'intérieur du Liban.

b) PO Hin : Entre 5 h 45 et 15 h 35 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule blindé de transport de troupes, ont réoccupé la position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives), près du poteau-frontière 11.

c) PO Mar : Entre 6 h 40 et 15 h 55 des membres des forces israéliennes ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives) à l'ouest du poteau-frontière 33.

d) PO Ras : Entre 7 h 5 et 15 h 45 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives) au nord du poteau-frontière 19.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) PO Khiam : Entre 9 h 4 et 9 h 6 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, a été observé pour la première fois au sud-ouest du PO et a retraversé la ligne de démarcation de l'armistice au sud-sud-ouest du PO.

b) PO Lab : Entre 9 h 19 et 9 h 20 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord-nord-est au sud-sud-ouest, ont été observés pour la première fois à l'est-nord-est du PO et ont retraversé la ligne de démarcation de l'armistice à l'est du PO.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles :

a) Le 8 mars, entre 18 heures et 18 h 30, des obus d'artillerie tirés du territoire israélien seraient tombés à proximité d'El Majidiye /point 2117-2987 (coordonnées approximatives)/, Rachaiya El Foukhar /point 2127-3065 (coordonnées approximatives)/, El Hebbariye /point 2154-3077 (coordonnées approximatives)/, El Fardis /point 2125-3085 (coordonnées approximatives)/, Kfar Chouba /point 2150-3035 (coordonnées approximatives)/, Wadi El Slouki /point 1940-2960 (coordonnées approximatives)/ et Ghandouriye /point 1907-2975 (coordonnées approximatives)/. Une Libanaise aurait été blessée, 30 chèvres auraient été tuées et il y aurait eu divers dommages matériels.

b) Le 9 mars, entre 3 h 20 et 3 h 40, des obus d'artillerie tirés du territoire israélien seraient tombés à proximité d'El Majidiye, Mazraat Dharjate /point 2112-3013 (coordonnées approximatives)/ et Halta /point 2128-3020 (coordonnées approximatives)/. Il y aurait divers dommages matériels.

c) Le 9 mars, entre 9 h 15 et 9 h 20, deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé les régions libanaises de Marjayoun /point 2056-3074 (coordonnées approximatives)/, Jezzine (à 24 kilomètres au nord-nord-ouest du PO Khiam), Saïda (à 30 kilomètres au sud-sud-ouest de Beyrouth), Nabatiye /point 1958-3090 (coordonnées approximatives)/ et Ett Taïbe /point 1988-2977 (coordonnées approximatives)/.

La plainte c) a été confirmée par les observateurs de l'ONU dans la mesure où elle s'inscrivait dans le champ d'observation du PO Lab (voir par. 2 b) ci-dessus). La plainte b) a été confirmée dans la mesure où elle s'inscrivait dans le champ d'observation du PO Khiam sauf en ce qui concerne les dégâts (voir par. 1 a) ci-dessus). La plainte a) a été confirmée, sauf en ce qui concerne les victimes et les dégâts, dans la mesure où elle s'inscrivait dans le champ d'observation des PO Mar et Khiam (voir document S/11057/Add.349, alin. b) et d) du paragraphe 1).
